



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MATAWINIE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des sessions le 27 août 2018 à 18 h 30 à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Louis Dubois, Luc Drapeau, Marie-Josée Rochon, Marie-Josée Dupuis, Gilbert Cardinal.

La directrice générale et secrétaire-trésorière Sophie Charpentier est également présente.

1. **Ouverture de la séance**
  2. **Adoption de l'ordre du jour**
  3. **Adoption des procès-verbaux (aucun)**
  
  4. **Finance et trésorerie**
    - 4.1 Aucun
  
  5. **Administration générale**
    - 5.1 Autorisation de signature pour la vente d'une partie du Passage du tennis
    - 5.2 Autorisation de circulation dans le cadre de la bénédiction des VTTs du Paradis du Quad Ouareau
  
  6. **Urbanisme et Environnement**
    - 6.1 Aucun
  
  7. **Loisirs**
    - 7.1 Aucun
  
  8. **Travaux publics et Parcs et Bâtiments**
    - 8.1 Octroi d'un contrat pour la construction d'un nouveau poste de pompage pour le réseau d'incendie (SP2018TP17)
  
  9. **Sécurité incendie et sécurité civile**
    - 9.1 Aucun
  
  10. **Divers**
    - 10.1 Aucun
  11. **Période d'information**
  12. **Période de questions**
  13. **Fermeture de la séance**
- 

1. **Ouverture de la séance**

*La directrice générale adjointe constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec à tous les membres du conseil.*

Le maire Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

Il est à noter que le maire fait le choix de ne pas voter, à moins d'indication contraire.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

**18-08-346** Il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour comme déposé.

3. **Adoption des procès-verbaux (aucun)**



## 5. Administration générale

### 5.1 Autorisation de signature pour la vente d'une partie du Passage du tennis

**18-08-347**

Attendu la demande d'achat d'une partie du Passage du Tennis présentée par M<sup>me</sup> Fabienne Doucet, dans une lettre datée du 13 août 2018;

Attendu que ladite partie, formant un rectangle, constitue le stationnement utilisé et entretenu par la requérante pour sa propriété adjacente;

Attendu qu'il y a lieu de régulariser cette situation existante depuis maintenant plusieurs années;

À ces faits, il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers :

1. de vendre à M<sup>me</sup> Fabienne Doucet une partie du lot 5 625 728, du cadastre du Québec, ayant une superficie approximative de 241,53 mètres carrés, pour 750 \$, sans garantie;
2. d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents inhérents à cette transaction;
3. que tous les frais relatifs aux présentes, notamment les honoraires des professionnels, soient et sont à la charge de la requérante.

### 5.2 Autorisation de circulation dans le cadre de la bénédiction des VTTs du Paradis du Quad Ouareau

**18-08-348**

Attendu la demande du Paradis du Quad Ouareau dans le cadre de la Bénédiction des VTTs qui se tiendra le 6 octobre prochain;

Attendu que cet organisme requiert l'appui de la Municipalité en ce qui a trait à leur demande d'autorisation de passage temporaire sur la rue Principale;

À ces faits, il est proposé par Louis Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande du Paradis du Quad Ouareau pour leur passage temporaire sur la rue Principale (de la rue Allard à la rue Du Puits) le samedi 6 octobre 2018, et ce, sous la supervision de la Sûreté du Québec ainsi que des patrouilleurs du club. L'organisme s'engage également à aviser tout autre intervenant d'urgence.

## 8. Travaux publics et Parcs et Bâtiments

### 8.1 Octroi d'un contrat pour la construction d'un nouveau poste de pompage pour le réseau d'incendie (SP2018TP17)

**18-08-349**

Attendu l'appel d'offres public SP2018TP17 pour la construction d'un nouveau poste de pompage pour le réseau d'incendie publié le 3 août 2018;

Attendu l'ouverture des 5 soumissions reçues et de leur analyse;

Attendu le rapport de l'ingénieur Michel A. Thibault, en date du 27 août 2018;

À ces faits, il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à



l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat pour la construction d'un nouveau poste de pompage pour le réseau d'incendie (SP2018TP017) à l'entreprise Monco Construction inc. pour un montant de 362 469,39 \$, plus les taxes applicables, laquelle constitue la plus basse soumission reçue dans le cadre de cet appel d'offres public.

Le tout est conditionnel à l'obtention d'un certificat d'autorisation de la part du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, mais l'entrepreneur est tout de même autorisé à procéder aux commandes d'équipements spécialisés.

Il est également résolu que les sommes nécessaires pour ce faire soient prélevées au *Règlement 18-992 amendant le Règlement 17-970 pourvoyant à des travaux de construction d'un poste de pompage pour alimenter le réseau de protection incendie.*

**11. Période d'information**

**12. Période de questions**

1. Interdiction de stationnement près de la fruiterie

**13. Fermeture de la séance**

**18-08-350**

Il est proposé par Marie-Josée Rochon et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance. Il est alors 18 h 36.

---

Sophie Charpentier, MBA  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

---

Joé Deslauriers  
Maire